

ARC < 100 > infos

janvier-février
2023

JOURNAL DE L'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

www.agglo-compiegne.fr

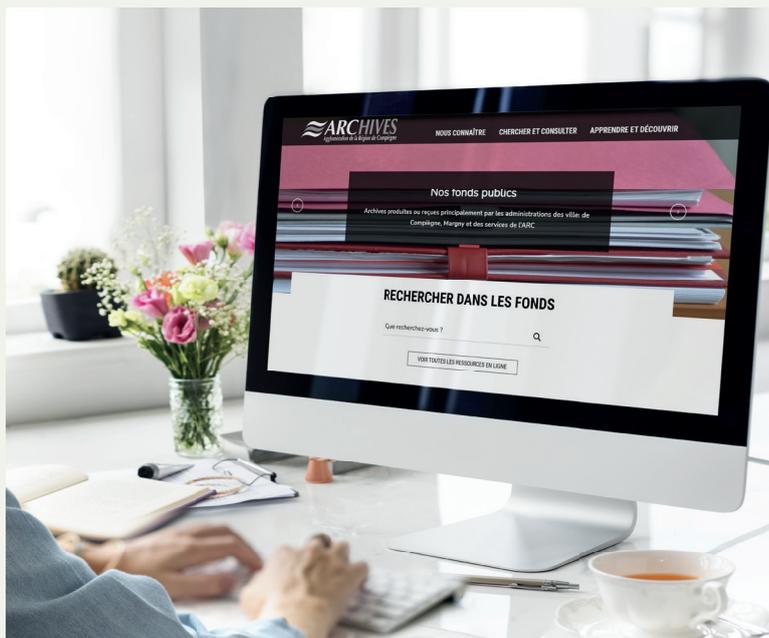


L'ARC sécurise l'acheminement de l'eau potable jusqu'à votre domicile

P6- Un trésor se cache
peut-être chez vous...

P7- Des conseils gratuits
en architecture et
urbanisme

P8- Le futur Parc d'activités
d'Aiguisy est lancé



C'est arrivé dans le compiégnais...

Découvrez vite l'éphéméride d'événements historiques survenus dans le Compiégnais, et participez aux enquêtes autour de « photos mystères » disponibles sur **la nouvelle version du site des Archives de Compiègne et son Agglomération.**

Vous y retrouverez de nombreuses ressources, notamment les photographies, plans et registres numérisés, sous une forme entièrement repensée pour répondre à vos attentes : accès aux documents et parcours de recherches simplifiés, expositions virtuelles, informations sur les événements et actualités du service.

D'autres contenus culturels, instruments de recherche et documents numérisés viendront enrichir le site.

Rendez-vous sur :
<https://archives.agglo-compiegne.fr>
 ou flashez ce QR Code :



NEUF
RÉNOVATION



CASÉO COMPIÈGNE
 461 Avenue de la Mare Gessart
 60280 VENETTE
 06 70 37 8184

-20%*
 SUR VOTRE PROJET
 MENUISERIE



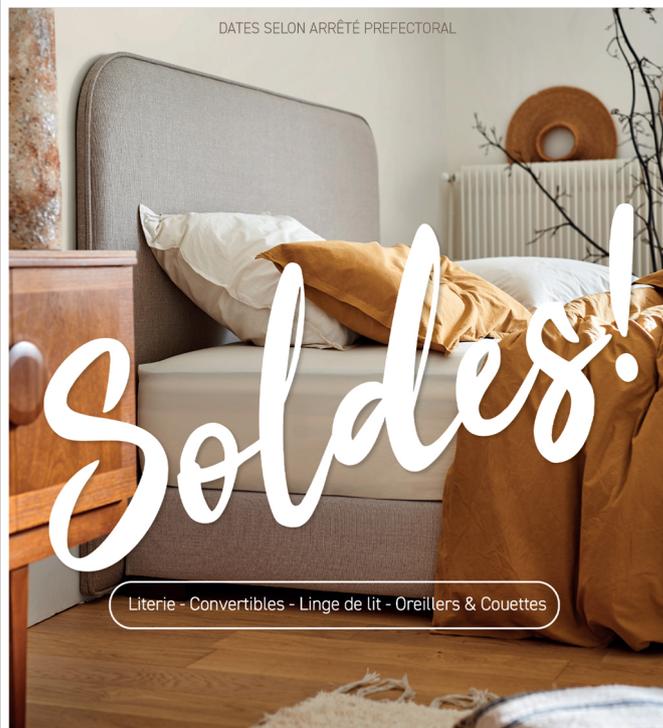
PORTES



PORTAILS

* Sur présentation de ce coupon en magasin. Voir conditions après de votre conseiller.

DATES SELON ARRÊTÉ PREFECTORAL



Soldes!

Literie - Convertibles - Linge de lit - Oreillers & Couettes



Grand Litier
 VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI
Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

L'entreprise compiénoise ID-U Santé intègre Mon espace Santé

Installée sur le Parc Technologique des Rives de l'Oise, ID-U Santé permet de **fournir les informations d'identités, médicales et de prévenir les contacts d'urgence**, en cas de prise en charge par les Sapeurs-Pompiers. Déjà présente dans 30 départements, l'entreprise vient d'être référencée par le ministère de la Santé et de la Prévention dans le catalogue de services « Mon espace santé », le carnet de santé de 65 millions de français.



Pour plus d'informations :
www.idusante.fr

Comprendre les effets de l'activité humaine sur le réchauffement climatique

Vous souhaitez comprendre pourquoi nous faisons face à plus de **sécheresses, de canicules, d'incendies et d'inondations** ? Pourquoi le niveau de la mer monte ? Mais surtout, **comment cela peut évoluer** dans les années à venir et nous impacter, si nous n'agissons pas ?

Pour y répondre, l'association « La Fresque du Climat » organise un **atelier collaboratif et ludique**, le **4 février 2023 à 14h** à l'Espace du Puy du Roy de Compiègne.



Inscrivez-vous sur :
www.fresque-climat-compiegne.org

Retrouvez la version audio de ce magazine en flashant ce QR Code :



Audio



ÉDITO

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

Accompagnons les entreprises dans leur développement

Nous sommes ravis de voir émerger le nouveau Parc d'activités d'Aiguisy sur la commune de Lachelle. Cet espace de 23 hectares, est adossé au parc d'activités du Bois de Plaisance, situé quant à lui sur la commune de Venette.

Ce nouveau parc permettra à une grande entreprise déjà présente sur notre territoire, de poursuivre son essor et c'est une grande satisfaction pour nous que de pouvoir l'accompagner dans ce nouveau projet.

Les sollicitations des entreprises locales sont nombreuses et pour répondre au mieux à leurs attentes, nos services les orientent vers les grands parcs d'activités tels que le Pôle de Développement des Hauts de Margny ou le Parc Tertiaire et Scientifique de La Croix Saint Ouen, mais pas seulement. Notre territoire est également doté de nombreuses Zones d'Activités Économiques (ZAE) plus restreintes, réparties sur le territoire de notre Agglomération et notamment sur les communes d'Armancourt, Clairoix, Jaux, Le Meux, Saint-Sauveur ou encore Verberie. Ces ZAE nous permettent de répondre à ces besoins d'installation, en constituant une offre diversifiée.

Engagés dans une démarche de préservation de nos terres agricoles, tout en soutenant le développement des entreprises, nous nous réjouissons d'avoir réussi à placer notre territoire parmi les plus propices à l'entrepreneuriat et à l'investissement.

+ de 43 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération





L'ARC sécurise l'acheminement de l'eau potable jusqu'à votre domicile

L'Agglomération de la Région de Compiègne a réalisé des gros travaux d'investissement issus de son Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP), pour assurer l'acheminement de l'eau potable jusqu'à votre robinet.

Quels d'investissements ont-été réalisés ?

Il s'agit de la création d'un **nouveau réservoir** et d'une **station de surpression**, situés sur le parc scientifique et tertiaire de La Croix Saint Ouen. Ces deux ouvrages permettent d'avoir une réserve d'eau en cas de coupure sur les forages dit « des Hospices », situés à proximité.

Nos deux ressources principales en eau sont celles de Baugy et celle dite « des Hospices ». Ces travaux permettent ainsi à l'un des forages de prendre le relais sur l'autre en cas de défaillance,

limitant ainsi le risque de coupure d'eau. Dans ces travaux sont également compris des secours de communes, jusqu'alors alimentées en autonomie, sans lien avec d'autres communes. Des liaisons supplémentaires ont été établies pour créer des nouvelles possibilités d'approvisionnement en cas de rupture de l'alimentation habituelle.

▲ Monchy-Humières



De quel forage vient mon eau ?

Cette carte illustre les forages où l'on puise l'eau (symbolisés par des triangles) et, avec des couleurs associées, les communes desservies principalement par ces forages.

Ainsi, le forage de Verberie par exemple, symbolisé par un triangle beige alimente les communes de Verberie et de de Saint Vaast de Longmont (en beige).

Une station de surpression, c'est quoi ?



C'est un ouvrage qui permet d'augmenter la pression et le volume de l'eau qui s'écoule dans les réseaux. L'habitant obtient ainsi la pression nécessaire à sa vie quotidienne.

Combien coûte ce programme de travaux ?



7 millions € HT

Dont **40 %** sont subventionnés par l'Agence de l'eau



Un programme de travaux complet

En complément de ces travaux, des stations de surpression ont été construites au niveau de la rocade de Carrefour à Venette, sur le Bois de Plaisance et dans l'emprise d'un des forages de Baugy.

De gros travaux de canalisation permettent de secourir la commune de Lachelle, d'alimenter la commune de Bienville et de secourir les communes de Le Meux, Armancourt, Jaux et Jonquières.

Un second Schéma Directeur est à l'étude. Un premier volet consiste en l'ajout de sécurisations pour les communes de l'ex basse automne, et un second pour l'amélioration la qualité de l'eau.

L'entretien de nos installations existantes

Les travaux de renouvellement de nos canalisations et la reprise de génie civil des réservoirs sont réalisés par les services de l'Agglomération de la Région de Compiègne par le biais de marchés publics.

L'entretien sanitaire de nos réservoirs est réalisé quant à lui par nos délégués de service public.



Pour plus d'informations : eau@agglo-compiegne.fr

[Les acteurs de l'agglo]

Le jardinage pour tous !

En 2021, l'association compiégnnoise Sème-en-Terre est lauréate du Fonds Vert proposé par l'ARC et obtient une subvention pour son projet de jardin composteur en permaculture.



Nous retrouvons Véronique Fort, sa Présidente, à la recherche de nouveaux lieux pour déployer ses jardins composteurs sur l'ensemble de notre territoire.

La société Caeterra, fondée par Gautier et Paul, anciens étudiants de l'UTC, est en charge de la conception et de la fabrication de ce modèle de jardin composteur. Véronique et les membres de son association, proposent quant à eux des animations pour sensibiliser et former les apprentis jardiniers à l'utilisation d'un tel jardin.

Ce type de jardin surélevé, en forme de trou de serrure, est une technique de potager combiné à un composteur qui permet de cultiver sur de petits espaces, mais ce n'est

pas son seul atout. Fabriqué à la main, et composé de matériaux issus à 100 % des Hauts-de-France, ce jardin composteur nécessite peu d'entretien et d'arrosage et permet d'allonger la période de culture.

Cette initiative à la fois pédagogique, participative et intégrative a déjà permis de sensibiliser près de 200 personnes, avec son premier modèle installé au collège André Malraux de Compiègne.



Contact :
Véronique Fort, Présidente
06 19 71 13 38
seme.en.terre@gmail.com
www.caeterra.com

Un trésor se cache peut-être chez vous...



Situé au cœur du centre-ville pavé de Compiègne, l'Hôtel des Ventes est un lieu emblématique de la cité impériale. Nous y retrouvons chaque semaine, depuis des décennies, de nombreuses ventes aux enchères, ouvertes à tous, qui attirent un large public.

Maître Philomène Wolf et Maître Dominique Le Coënt, commissaires-priseurs, dirigent ces ventes en se chargeant d'estimer les meubles et objets qui leur sont confiés.

Sollicités notamment par des particuliers à l'occasion de successions ou de partages, ou sur ordonnance des tribunaux dans le cadre de procédures collectives, ils peuvent alors mettre la main sur des trésors cachés. C'est ainsi qu'une œuvre de

Cimabue, accrochée chez une nonagénaire, avait été vendue pour un peu plus de 24 millions d'euros en octobre 2019 ou qu'une sanguine du Bernin avait trouvé preneur pour 1,87 millions d'euros en mars 2021.

Que vous soyez un collectionneur d'objets d'art ou que vous possédiez des objets anciens, profitez des conseils avisés et gratuits de ces professionnels, pour acheter ou vendre vos objets à leur juste prix.



Contact :
18 rue des Cordeliers
60200 Compiègne
03 44 40 06 16
www.interencheres.com/60002

Des conseils gratuits en architecture et urbanisme



Antoine Blond, Conseiller en architecture et urbanisme

L'Agglomération de la Région de Compiègne adhère au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise de l'Oise (CAUE) et, à ce titre, vous pouvez bénéficier des conseils gratuits de la part d'un architecte-urbaniste conseil, une fois par mois à Compiègne.

Sur quels sujets le consulter ?

Vous avez un projet de construction, de rénovation d'un bâtiment ou d'aménagement d'une parcelle, l'architecte peut répondre à vos questions.

Le CAUE informe et conseille sur toutes les questions relatives aux permis de construire et aux déclarations préalables de travaux, aux réglementations liées au

choix des matériaux, couleurs végétaux, et techniques de mise en œuvre... autorisés sur votre commune.

L'architecte peut également vous renseigner sur la réglementation liée à l'installation d'une véranda ou d'une piscine, et vous conseille sur les questions d'ordre technique, notamment pour consulter si nécessaire l'Architecte des Bâtiments de France.



Les rendez-vous se tiennent chaque **deuxième mardi du mois** de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Pour prendre rendez-vous

La consultation se fait exclusivement sur rendez-vous, qui peut être pris auprès d'Habitat Rénové (contact@habitat-renove.fr) ou du service du Droit des Sols en fonction du besoin rencontré :

- Si le projet se situe **à Compiègne** : appelez le 03 44 85 54 00.
- Si le projet se situe **dans une autre commune de l'ARC** : appelez le 03 44 85 54 08.

Le lieu de la permanence sera annoncé lors de la prise de rendez-vous.



Comment se déroule une consultation ?



1. La consultation dure 1 heure au maximum et se fait exclusivement sur rendez-vous.



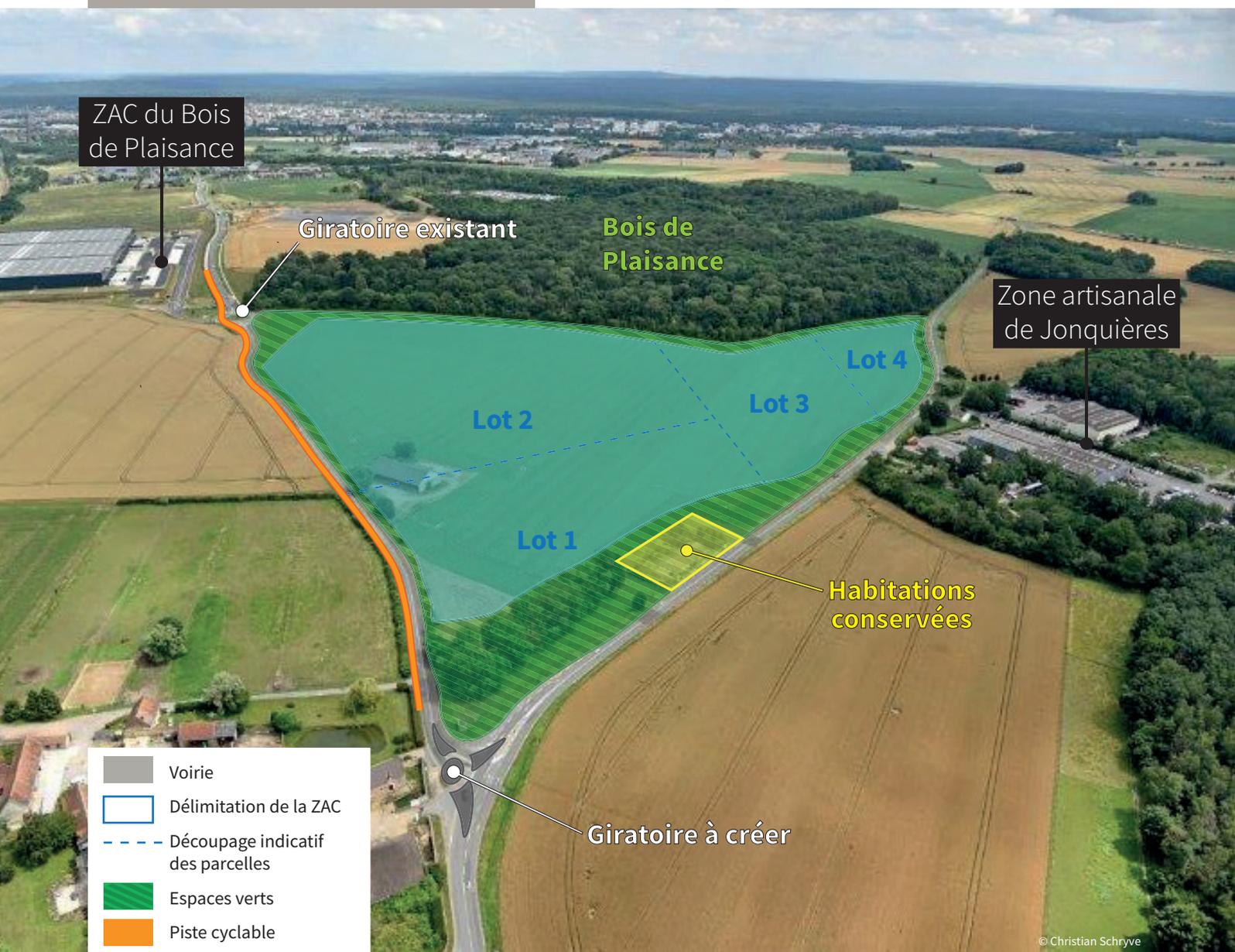
2. Vous devez vous munir de tous documents nécessaires à la bonne compréhension de votre projet, à savoir : photos, plans, cadastres, etc.



3. Vous bénéficiez alors de conseils et observations sur la pertinence architecturale et les règles d'urbanisme de votre projet.



4. Vous recevez un rapport à l'issue de la consultation.



Le futur Parc d'activités d'Aiguisy est lancé

Face au succès du Parc d'activités du Bois de Plaisance, qui est, à ce jour, pratiquement entièrement commercialisé, l'Agglomération de la Région de Compiègne a engagé dès 2019 les études préliminaires à la création d'un nouveau parc d'activités à vocation économique dans le prolongement du Bois de Plaisance.

Situé à l'ouest de l'ARC, sur la commune de Lachelle, le nouveau Parc d'activités attire d'ores et déjà des entreprises issues de secteurs très variés. Le site, d'une superficie de 23 ha, permettra de réaliser l'aménagement de 4 lots en s'appuyant sur le réseau routier existant qui sera retravaillé pour permettre notamment leur viabilisation, la réalisation de cheminements piétonniers et cyclables, dans la continuité des axes existants.

Le projet prévoit également le renforcement du réseau électrique, et le raccordement des habitations et des entreprises existantes situées en limite du périmètre, sur la commune de Jonquières, au réseau d'assainissement. Une attention particulière est portée sur le paysagement du site avec la mise en place de continuités vertes.



Pour plus de renseignements liés à la commercialisation :
Direction du Développement économique
 03 44 40 76 45



“ La concrétisation de ce nouveau Parc d'activités, bénéfique pour Lachelle, est le fruit d'un travail mené en lien étroit avec les services de l'ARC. Associé à la recherche des entreprises qui occuperont le parc, c'est avec un grand intérêt que je veille à ce que ces projets soient cohérents sur les aspects architecturaux et environnementaux. ”

Xavier Louvet,
Maire de Lachelle

La gestion des flux de circulation

Le projet prévoit l'aménagement d'un giratoire au niveau de la ferme d'Aiguisy. Il permettra d'éviter l'encombrement au niveau de croisement et de fluidifier au maximum les différents échanges. Le carrefour au sud sera également retravaillé pour permettre l'accès aux différents lots et la giration des poids lourds.

L'accès à la ferme d'Aiguisy, dont l'usage futur n'est pas encore arrêté à ce jour, sera traité par une contre-allée.

Un projet en étroite concertation avec la population

L'opération est réalisée via une procédure de Zone d'Aménagement Concertée (ZAC). Cela implique différentes phases de concertation avec la population. Une réunion publique avec les habitants de Lachelle a d'ailleurs eu lieu le 12 octobre dernier afin de leur présenter le projet et répondre à leurs premières interrogations.

Le projet a fait l'objet d'une concertation publique, dont un premier bilan a été dressé au Conseil d'Agglomération du 15 décembre dernier, et qui se poursuivra sur toute la durée du projet.

Un dossier de présentation sera en mis en ligne sur le site internet de l'ARC en vue de la participation du public par voie électronique, très prochainement. L'objectif poursuivi est la création officielle de la ZAC, qui fera l'objet d'un passage en Conseil d'Agglomération à la fin du 1^{er} trimestre 2023.

Un site de production de réservoirs à hydrogène déjà prévu

L'un des lots permettra le développement d'un projet par l'entreprise Plastic Omnium. Le groupe familial français spécialisé dans la conception et la réalisation de réservoirs à carburants, nous a, en effet, annoncé son projet de créer un pôle Hydrogène.

Déjà présente sur notre territoire grâce à son centre de recherches « Alphatech » implanté sur le parc d'activités du Bois de Plaisance à Venette, l'entreprise a annoncé vouloir réaliser, sur la future ZAC d'Aiguisy à Lachelle, une unité de production de réservoirs à hydrogène, d'une surface bâtie de 20 000 m², sur un terrain de 65 000 m².

En septembre dernier, Plastic Omnium annonçait une nouvelle usine de réservoirs à hydrogène, à l'occasion d'une visite gouvernementale sur son site de Venette. L'entreprise précise que cette usine permettra le recrutement de 150 personnes et la production de 80 000 réservoirs à hydrogène par an dès 2025.

Le groupe français espère ainsi devenir le numéro 1 mondial de la mobilité hydrogène à l'horizon 2030.



Véhicule de course automobile d'endurance pour future série hydrogène - Plastic Omnium

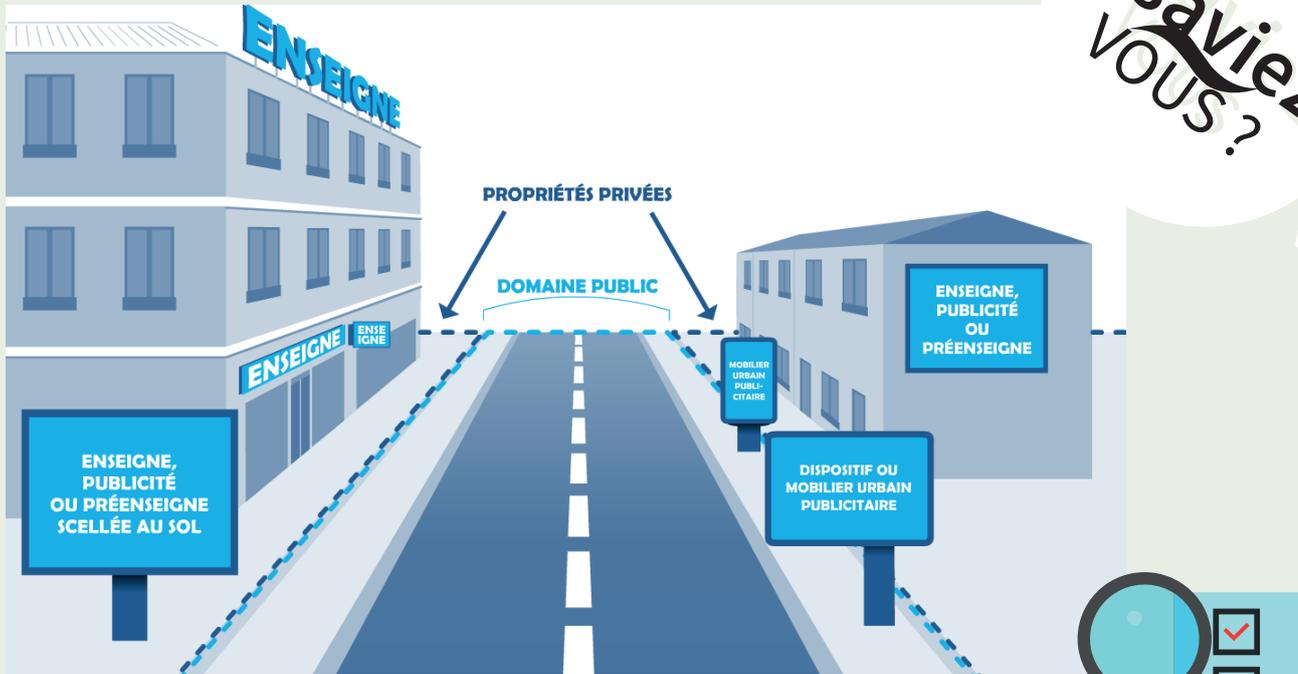
Les travaux de la nouvelle unité de parfums ont démarré

Chanel vient de débiter récemment la construction de son bâtiment industriel de 31 000 m² sur le parc d'activités du Bois de Plaisance, prévue sur deux années. Le site de production dernière génération sera dédié aux unités de parfums.



©Nicolas Laisné Architectes

le saviez-VOUS?



Un Règlement Local de Publicité pour préserver notre cadre de vie

Les publicités et pré-enseignes font partie de nos paysages urbains et ont une utilité pour les professionnels afin de se faire connaître. Néanmoins, ces publicités représentent une pollution visuelle, qui comme tout autre type de pollution figure au cœur des préoccupations de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Pour trouver un équilibre entre ce droit à l'information et à la reconnaissance et conserver l'esthétisme de notre territoire, nous avons opté pour un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Ce règlement est applicable aux 22 communes de l'ARC et fixe les conditions d'installation des dispositifs d'affichage extérieur.

➔ Pour vous faciliter la compréhension de cette réglementation, un guide d'application du RLPi a été réalisé.

Retrouvez très facilement le guide d'application **via ce QR Code** :



Pour rappel, l'installation, le remplacement ou la modification d'un support de publicité ou d'enseigne sont soumis à l'obtention d'une autorisation préalable (Cerfa n° 14798*01) ou d'une déclaration préalable (Cerfa N° 14799*01), et peuvent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.



Pour plus d'informations : www.agglo-compiegne.fr/reglement-local-de-publicite

EXPRESSION DES MINORITÉS



Étienne DIOT

Conseiller municipal de Compiègne
etienne.diot@mairie-compiegne.fr
06 81 62 66 10

Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY

Conseillère municipale de Margny-lès-Compiègne
emmanuelle.guillaumemonnery@margnylescompiegne.fr
06 81 25 77 09

En 2023 nous vous souhaitons...

Une très bonne année, une très bonne santé et beaucoup de joies avec vos proches, enfants, petits-enfants, famille, amis !

Nous vous souhaitons également ...

- L'arrêt des augmentations d'impôts à l'Agglomération de la Région de Compiègne
- Des sacs à ordures ménagères plus grands
- Un pont de chemin de fer Compiègne-Margny sécurisé pour tous : vélos, voitures, piétons
- Une trémie entre Venette et Margny
- Une cantine pour le collège Monod de Compiègne
- Un projet de quartier Gare écologiquement et économiquement responsable
- Un plan vélo vraiment ambitieux à Compiègne et non un plan peinture

- De la transparence, du respect du droit et des deniers publics à l'ARC
 - Une gestion rigoureuse et une croissance commerciale pour le Tigre
 - L'arrêt des projets d'investissements irréfléchis comme le centre de Congrès à la ferme d'Aiguisy à 3M€
 - De vraies études de circulation qui prennent en compte les centaines de logements à venir à Compiègne (Camp des Sablons, Bellicart, Etat-Major, Gare)
 - Une politique climatique ambitieuse pour notre territoire et la préservation de nos terres agricoles
 - L'abandon du projet de parking rue du Général Koenig à Compiègne
- Pour votre quotidien, pour l'avenir de nos enfants et de notre territoire, nous y serons attentifs.

Trier partout et tout le temps !



City-stade de Bienville

Le tri fait désormais parti de nos gestes habituels aussi bien à la maison, que sur notre lieu de travail.

Découvrez maintenant les **corbeilles double flux** dans les parcs, jardins et city stades pour trier à l'extérieur ! **16 communes** de l'ARC ont été retenues par Citéo dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt à l'initiative du Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) pour installer 82 nouvelles corbeilles sur 27 sites.

Gare aux démarchages à domicile abusifs ou frauduleux

Qu'il concerne la rénovation énergétique de votre logement, ou tout autre sujet, reprenez qu'**aucun démarchage à domicile n'est cautionné par l'Agglomération de la Région de Compiègne.**



De manière générale, nous vous invitons à être prudents et à contacter la mairie de votre commune en cas de doute.

À la (re)découverte du Parc de la Brunerie

Pour découvrir ou redécouvrir le Parc de la Brunerie et ses arbres, la ville de Choisy-au-Bac vous propose **trois parcours d'orientation**, classés par niveau de difficulté, en lien avec son arboretum.



En famille ou entre amis, partez à la recherche des balises disposées aux quatre coins du parc, pour éveiller votre curiosité et développer votre sens de l'orientation !

Les parcours sont disponibles en mairie, à l'office de tourisme, ou téléchargeables via le QR Code ci-après :



Horaires d'ouverture du Parc de la Brunerie :
du 1^{er} octobre au 31 mars de 10h00 à 17h00,
et du 1^{er} avril au 30 septembre de 10h00 à 21h00.



Contact :
Mairie de Choisy-au-Bac, 2 rue de l'Aigle à Choisy-au-Bac
03 44 85 33 00

Les Espaces Cyber-base vous accompagnent pour le recensement

Pendant la campagne de recensement de la population, le service de Médiation Numérique de l'Agglomération de la Région de Compiègne vous aide à compléter en ligne le questionnaire de l'INSEE.

Un atelier est organisé le **lundi 30 janvier 2023** de 10h00 à 12h00, en salle du conseil, à Clairoix.

Renseignements et inscriptions :
03 44 42 56 30 ou flashez ce QR Code :

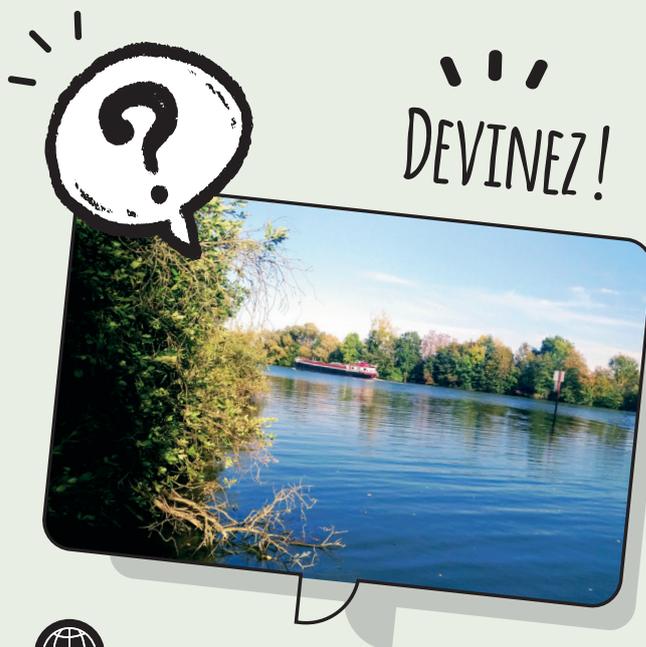


C'est où ?

Située à mi-chemin entre La Croix Saint Ouen et Jaux, cette île est située sur la commune d'Armancourt.

L'**île du Grand Peuple**, nommée ainsi en lien avec ses peupliers appelés autrefois « peuples », est aujourd'hui un abri naturel pour la faune. Des vestiges, datés de l'âge du bronze, retrouvés au bord de l'Oise, indiquent que la présence humaine dans cette région remonte à plus de 3 000 ans. Ces objets : casque, lances, épée et même un vase, sont désormais exposés au Musée Vivenel de Compiègne.

Pour découvrir Armancourt et ses environs, pas moins de 6 parcours de randonnées ont été référencés.



Plus de renseignements :
www.armancourt.fr

Voulez-vous estimer, acheter ou vendre un bien immobilier ?

Avec + de 600 Projets réalisés en 2022 et nos 40 collaborateurs,
bénéficiez de la synergie de 5 agences expérimentées.

- 📍 Compiègne
- 📍 Senlis
- 📍 Lacroix St-Ouen
- 📍 Ressons-sur-Matz
- 📍 Thourotte



CENTURY 21

Infinity

- DEPUIS 2002 -

www.century21.fr

grafitti.fr



BMW SAINT-MERRI Compiègne



Découvrez la Nouvelle BMW X1, disponible en motorisation diesel, essence, hybride-rechargeable et
100% électrique à partir de 490€/mois sans aucun apport.*

Exemple pour une BMW X1 sDrive18i xLine + Pack Premium, 36 loyers linéaires : 490 €/mois. Location Longue Durée sur 36 mois et pour 30000 km incluant l'entretien et l'extension de garantie. Assurance perte financière à souscrire par l'intermédiaire de BMW Finance ou auprès de l'assureur de votre choix, sous réserve d'en justifier auprès de BMW Finance. Offre réservée aux particuliers pour toute commande d'une BMW X1 sDrive18i xLine + Pack Premium dans les concessions participantes avant le 31/12/2022 sous réserve d'acceptation par BMW Finance, SNC au capital de 87 000 000 € - RCS Versailles 343 606 448, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 883. Depuis le 01/09/2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. *Hors pièces d'usure.